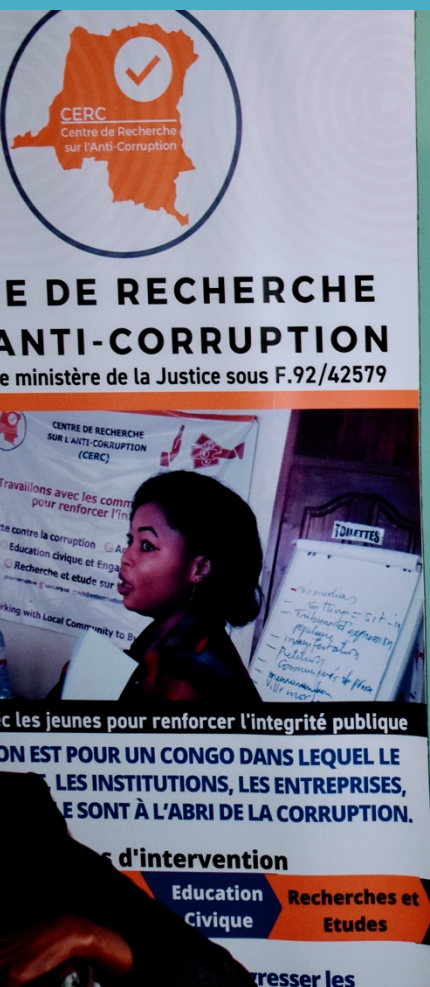




# RAPPORT DES ACTIVITES

ET DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE FONDS  
POUR LES ANNÉES 2020 ET 2021



« Nous aidons le gouvernement, les institutions publiques, les entreprises et les communautés locales à résoudre des problèmes complexes liés à la corruption. »

# RAPPORT DES ACTIVITES ET LA DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE FONDS POUR LES ANNEES 2020 ET 2021

**Le Conseil d'Administration du Centre de Recherche sur l'Anti-Corruption est heureux de présenter son rapport biannuel 2020-2021 et la déclaration de responsabilité du fonds couvrant la période du 1er janvier 2020 et le 31 décembre 2021. La déclaration de responsabilité du fonds est conforme aux statuts et aux procédures comptables.**

## A PROPOS DE NOUS ?

CERC est une organisation à but non lucratif basée en RDC, qui permet aux jeunes et aux communautés locales de résoudre des problèmes complexes liés à la corruption.

Fondé en avril 2017 pour trouver des réponses aux questions suivantes :

- **Comment les communautés peuvent-elles obtenir de meilleurs services en utilisant l'intégrité ?**
- **Comment pouvons-nous enseigner l'intégrité pour équiper la prochaine génération de dirigeants à dire non à la corruption ?**
- **Comment l'intégrité peut-elle être une réponse durable au conflit et à l'instabilité dans l'est du Congo ?**

Nous avons commencé à répondre à ces questions difficiles en orientant notre attention sur la recherche et les investissements dans l'éducation. Grâce à ces domaines d'intervention, nous avons aidé les communautés et les jeunes à acquérir les

compétences nécessaires pour tenir leurs dirigeants responsables, cultiver une nouvelle génération de leaders éthiques et lutter contre les projets d'infrastructure et de services publics inefficaces et corrompus en RDC.

### NOTRE MISSION

**Notre mission est de faire progresser les connaissances sur les causes et les conséquences de la corruption et soutenir le développement de nouvelles politiques et initiatives de lutte contre la corruption en République démocratique du Congo.**

### NOTRE VISION

**Notre vision est pour un Congo dans lequel le gouvernement, les politiques, les entreprises, la société civile sont exempts de corruption.**

# 1.0 RÉSUMÉ EXÉCUTIF

L'an 2021 a connu la révision du plan stratégique de CERC en consultation avec l'ensemble du personnel et les membres du conseil administratif. La stratégie révisée contient quatre objectifs ambitieux étayés par les valeurs fondamentales suivantes : **responsabilité, innovation, égalité et non-discrimination, partenariat équitable, respect mutuel et confiance**. Notre nouvelle stratégie est résumée à la page 4.

Les vingt-quatre derniers mois ont été difficiles pour notre équipe qui travaille à la réalisation de cette stratégie et de nos valeurs communes. La crise de la COVID-19 a eu un impact significatif sur la collecte de fonds, et nous avons été contraints de réduire nos opérations en fermant les bureaux d'Uvira et de Bukavu dans le Sud-Kivu. Même si la COVID-19 a posé des défis spécifiques à notre organisation, il nous a également permis de mieux comprendre nos faiblesses en tant qu'organisation. Maintenant, nous réfléchissons à nos succès, à nos échecs et à nos progrès, et nous utilisons ce que nous avons appris pour renforcer notre organisation le plus efficacement possible.

Notre stratégie révisée 2022-2025 prévoit des mesures d'atténuation contre l'impact de la Covid-19 et des crises futures susceptibles d'affecter nos opérations et notre fonctionnement. Avec cette stratégie, nous démontrons notre volonté d'innover et de prendre des mesures audacieuses pour accomplir notre mission qui consiste à tenir les puissants responsables du bien commun.

CERC continue de travailler dans des conditions extrêmement difficiles, et nous nous attendons à ce que les années à venir soient riches. Nous restons encouragés et reconnaissants pour le soutien continu et la générosité des donateurs existants et des nouveaux donateurs qui nous ont rejoints cette année et qui nous ont aidés à poursuivre notre travail.

## Voici les points forts de l'année :

- En 2020, CERC a été accrédité en tant que membre ordinaire de la Coalition UNCAC. La Coalition UNCAC est un réseau mondial de plus de 350 organisations de la société civile (OSC) dans plus de 100 pays, engagées à promouvoir la ratification, la mise en œuvre et le suivi de la Convention des Nations Unies contre la corruption (UNCAC).
- En 2020, CERC a été approuvé comme membre Catalyst 2030, un mouvement mondial d'innovateurs sociaux pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD).

- En juillet 2021, les Nations Unies ont accordé au CERC le statut consultatif spécial du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC).
- En juillet 2021, CERC a obtenu 73 653 89 USD de l'Agence américaine pour le développement international (USAID) par l'intermédiaire de l'International Research & Exchanges Board (IREX). Avec ce financement, CERC a renforcé son engagement à accroître le rôle des jeunes dans le développement local en soutenant 10 initiatives dirigées par des jeunes à Kinshasa.
- En 2021, CERC a obtenu 858 942 USD du Partenariat mondial pour l'éducation par l'intermédiaire d'OXFAM IBIS pour soutenir le projet « **Elèves agissant pour la redevabilité et l'éducation de qualité à Kinshasa et au Sud-Kivu** ».
- En 2021, CERC a réuni plus de 600 acteurs de l'éducation pour une série de consultations, axées sur l'amélioration de la redevabilité dans le domaine de l'éducation.
- En 2021, UNCAC Coalition a chargé CERC de produire le rapport de la société civile sur la mise en œuvre par la République démocratique du Congo de la Convention des Nations Unies contre la corruption (UNCAC). Le rapport a partagé une centaine de recommandations au gouvernement de la DRC et sera largement partagé avec les décideurs politiques, utilisé dans les séances d'information et référencé par l'ONU.



Figure1 : Les hauts responsables de l'éducation lors d'un atelier consultatif à Kinshasa, le 27 juillet 2021. Photo : Heri Bitamala, CERC

## 2.0 OBJECTIFS STRATÉGIQUES DE CERC

En 2020 et 2021, nous nous sommes concentrés sur quatre objectifs prioritaires et stratégiques. Nous les percevons comme une activité unique, chacune renforçant les autres. Ces quatre activités prioritaires ont eu un impact sur quatre domaines critiques de la société congolaise : le peuple, les valeurs, les institutions et les lois.

### OBJECTIF 1 :

**Diagnostiquer les problèmes de corruption et utiliser les résultats comme référence pour stimuler des débats plus éclairés et formuler d'autres projets sur la lutte contre la corruption**

### OBJECTIF 2 :

**Construire et soutenir des partenariats et des coalitions d'organisations de la société civile pour lutter plus efficacement contre la corruption**

### OBJECTIF 3 :

**Inciter les citoyens et les jeunes à promouvoir l'intégrité plus activement**

### OBJECTIF 4 :

**Construire des fondations de gouvernance, des structures et des processus opérationnels pour accroître la lutte contre la corruption et la promotion de l'intégrité dans d'autres provinces.**

## 3.0 NOTRE THEORIE DE CHANGEMENT

Notre théorie du changement soutient que le développement fonctionne mieux lorsque les JEUNES participent à la résolution des problèmes communautaires – lorsque les jeunes travaillent avec leurs dirigeants pour s'assurer que leurs besoins sont satisfaits et que les engagements publics sont respectés. CERC fournit aux jeunes des connaissances, des compétences et des outils pour leur permettre de s'engager pour développer et mettre en œuvre des solutions.

## COMMENT FONCTIONNE NOTRE THEORIE DE CHANGEMENT

- **DONNER AUX JEUNES UNE VOIX DANS LEURS PROPRES COMMUNAUTÉS**

Nos programmes aident les jeunes à s'engager dans la planification et le suivi des programmes gouvernementaux dans leurs communautés. Les jeunes acquièrent et partagent des connaissances pour aider les communautés à prendre des décisions, ainsi que les compétences nécessaires pour s'engager de manière constructive avec les autorités et demander des comptes aux fonctionnaires. Une participation accrue des jeunes signifie également une plus grande surveillance publique et moins de possibilités de corruption.

- **MÉCANISMES DE RÉTROACTION COMMUNAUTAIRE...**

Pour que les jeunes puissent exercer une responsabilité effective, ils ont besoin d'un ensemble de normes que les responsables sont censés respecter, d'indicateurs par rapport auxquels les performances sont mesurées, et de cadres de suivi permettant de produire des données qui évaluent les performances. La plupart de nos programmes utilisent le suivi communautaire de la qualité des services pour améliorer leur efficacité dans l'obtention des résultats escomptés, en faisant appel à toute une série d'instruments, notamment les rapports des citoyens et les fiches d'évaluation communautaires, le suivi budgétaire et le suivi des dépenses par les citoyens, et en utilisant la pression des médias.

- **CONNECTER LES JEUNES AVEC LEURS GOUVERNEMENTS LOCAUX**

Nos programmes encouragent le dialogue entre les jeunes et leurs gouvernements. Les jeunes et les prestataires de services ont généralement pour objectif commun d'améliorer la qualité des services publics. Nombreux de nos programmes se concentrent sur l'amélioration du retour d'information des jeunes vers les prestataires de services, soutenu par des preuves et des données concrètes et la préparation des autorités à recevoir le retour d'information des citoyens. Il en résulte une meilleure communication, une meilleure prise de décision et de meilleurs résultats en matière de développement.

## POURQUOI LES JEUNES COMPTENT ?

Nous pensons que les communautés ne peuvent prospérer si elles ne parviennent pas à offrir un avenir radieux aux jeunes générations.

- **LES JEUNES SONT PLUS MOBILES ET DYNAMIQUES.** Nous pouvons développer leur savoir-faire et leur capacité à prendre des décisions afin de générer de nouveaux moyens de soutenir le développement local.
- **LES JEUNES SONT SOUVENT MARGINALISÉS** par des structures décisionnelles hiérarchiques, opaques et inégales et sont mieux placés pour changer ces systèmes s'ils disposent des outils, des connaissances et des ressources nécessaires ;
- **PLUS DE LA MOITIÉ DE LA POPULATION CONGOLAISE A AUJOURD'HUI MOINS DE 40 ANS** et il est impératif d'engager ce groupe dans le développement d'un système qui fonctionne mieux pour eux ;
- **LES JEUNES D'AUJOURD'HUI SONT PLUS CONNECTÉS QUE JAMAIS** grâce aux outils qui leur permettent de discuter, de partager et de collaborer. Cela offre une perspective comparative sans précédent dans la société et la réplication des bonnes pratiques d'un endroit à l'autre.

C'est pourquoi nous sommes déterminés à aider les jeunes à développer leurs compétences pour participer à la mise en place d'institutions ouvertes, inclusives, réactives et exemptes de corruption. Cela permet de créer des institutions solides et de soutenir l'objectif de développement durable (ODD 16) des Nations Unies :

**Cible 16.3 :** Promouvoir l'état de droit et assurer l'égalité d'accès à la justice.

**Cible 16.4 :** Lutter contre la criminalité organisée et les flux financiers et d'armes illicites

**Cible 16.5 :** Réduire sensiblement la corruption et les pots-de-vin.

**Cible 16.6 :** Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes.

**Cible 16.7 :** Faire en sorte que le processus décisionnel soit réactif, inclusif et représentatif

**Cible 16.8 :** Renforcer la participation à la gouvernance mondiale.

**Cible 16.9 :** Fournir une identité juridique universelle

**Cible 16.10 :** Garantir l'accès du public à l'information et protéger les libertés fondamentales.

**Cible 16.a :** Renforcer les institutions nationales pour prévenir la violence et combattre la criminalité et le terrorisme.

**Cible 16.b :** Promouvoir et appliquer des lois et des politiques non discriminatoires.

## 4.0 NOS VALEURS

### ÉGALITÉ ET NON-DISCRIMINATION

- Nous affirmons notre engagement envers l'égalité, la justice sociale et le respect de la dignité humaine pour tous.
- Nos efforts pour promouvoir l'égalité et la non-discrimination sont des piliers sur lesquels nous construisons nos programmes.
- Nous nous efforçons à surmonter les déséquilibres de pouvoir qui ont conduit à des inégalités pour établir l'égalité entre les hommes, les femmes et ceux qui ne s'identifient pas comme l'un ou l'autre, dans la société et au sein de notre organisation.
- Nous ne faisons pas de discrimination fondée sur la race, la religion, les capacités, l'âge, le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité de genre ou le statut social dans nos interactions et avec les parties prenantes externes. Nous reconnaissons et nous travaillons à atténuer l'impact des formes croisées de discrimination.
- Nous prévenons la violence, la discrimination et le harcèlement sous toutes leurs formes dans le contexte de nos programmes et de nos opérations internes.

### UNE PARTICIPATION SIGNIFICATIVE

- Une participation significative est un droit fondamental. C'est un ingrédient essentiel pour atteindre l'autonomisation et la réalisation de tous les droits de l'homme.
- Nous créons intentionnellement des opportunités de participation et renforçons les capacités de ceux qui font face à des obstacles à la participation.
- La participation significative des membres de notre équipe et de nos partenaires à toutes les étapes de notre cycle de projet est essentielle à notre succès.
- Nous considérons les parties prenantes et les bénéficiaires comme des agents essentiels du changement, et non pas de simples bénéficiaires, et nous encourageons leur engagement actif et leur participation comme des opportunités d'apprentissage mutuel et de co-création.
- Nous favorisons un climat qui encourage la libre expression des opinions et des idées, et nous prenons en compte les points de vue des autres.

## **RESPONSABILITÉ**

- Nous sommes responsables devant nos parties prenantes et les bénéficiaires de nos actions et agissons conformément à nos principes et valeurs en matière de droits humains.
- Nous maintenons un niveau élevé d'intégrité et de transparence.
- Nous respectons nos engagements envers les parties prenantes, les bénéficiaires et les uns les autres.
- Nous communiquons de manière transparente nos attentes et engageons un dialogue régulier avec les parties prenantes, les bénéficiaires et les uns les autres pour assurer le suivi.
- Nous reconnaissons et apprenons de nos erreurs.

## **RESPECT MUTUEL ET CONFIANCE**

- Nous nous respectons et faisons confiance les uns aux autres et à ceux avec qui nous travaillons.
- Nous écoutons et essayons de comprendre nos collègues, et nos partenaires.
- Nous reconnaissons le rôle essentiel du dialogue ouvert dans notre succès.
- Notre ouverture et notre transparence renforcent la confiance et contribuent à la réalisation de notre mission.

## **PARTENARIAT ÉQUITABLE**

- La collaboration est essentielle au succès de notre mission.
- Nous développons des alliances stratégiques et des partenariats fondés sur une vision et des priorités communes avec ceux qui partagent notre engagement à faire progresser les droits humains et l'intégrité.
- Nous reconnaissons que nous ne pouvons réussir que si nous travaillons dans des partenariats mutuellement bénéfiques et durables.
- Nous reconnaissons et respectons les connaissances et l'expérience de nos partenaires, et nos partenariats constituent un forum d'apprentissage mutuel.

## **INNOVATION**

- Nous cherchons à être à l'avant-garde de la pratique de l'éducation à l'intégrité et à la lutte contre la corruption afin de répondre à l'évolution des besoins dans les communautés où nous travaillons.
- Nous nous efforçons de tirer parti des nouvelles avancées technologiques et de l'apprentissage pour améliorer la portée et l'impact de nos programmes.
- Nous apprenons de nos expériences et créons des solutions innovantes qui stimulent notre mission et notre motivation.

## 5.0 PROGRÈS EN 2020 ET 2021

### **OBJECTIF 1** DIAGNOSTIQUER LES PROBLÈMES DE CORRUPTION ET UTILISER LES RÉSULTATS COMME RÉFÉRENCE POUR STIMULER DES DÉBATS PLUS ÉCLAIRÉS ET FORMULER D'AUTRES PROJETS SUR LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION



Bien que la corruption et le manque de responsabilité dans les secteurs public et privé soient un phénomène bien connu, la question de savoir si les gens en parlent ouvertement ou non dépend significativement de sources d'information fiables. En 2021, nous avons mené une série des recherches afin de produire une stratégie de référence pour façonner le changement des politiques et stimuler le débat sur les questions de corruption et de la redevabilité.

#### RÉALISATIONS EN 2021

### **RÉSULTAT 1: CONSULTATIONS AVEC LES ACTEURS DE L'ÉDUCATION AU SUD-KIVU ET À KINSHASA**

En juin et juillet 2021, CERC a mené des évaluations, des recherches et des études spécifiques et approfondies sur la corruption et le manque de responsabilité dans le secteur de l'éducation en RDC avec 54 hauts responsables du ministère de l'éducation et 19 praticiens et experts de la lutte contre la corruption, des responsables d'organisations de la société civile, des syndicats d'enseignants et des associations confessionnelles. Ces évaluations et recherches conduites à Kinshasa et au Sud-Kivu comprenaient la tenue de quatre ateliers consultatifs et une série d'enquêtes de base dans 41 écoles secondaires du Sud-Kivu et de Kinshasa, ainsi qu'une compilation d'études existantes sur la corruption, la participation des jeunes et les questions liées à la redevabilité.

**Les conclusions et recommandations des études ont été évaluées et utilisées pour produire une stratégie de référence qui peut être utilisée pour influencer le changement des politiques et stimuler le débat sur les questions de corruption et de responsabilité dans le secteur de l'éducation.**



Figure2 : Les membres de CERC avec les officiels du ministère de l'éducation lors de l'atelier consultatif sur la transparence du secteur de l'éducation. Kinshasa, Juillet 2021.

## **RÉSULTAT 2: CERC A PARTICIPÉ AUX ÉTATS GÉNÉRAUX DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ORGANISÉS PAR LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE**

Du 19 au 23 octobre 2021, CERC a participé aux États généraux de lutte contre la corruption, organisés par le ministère de la Justice. Ces assises organisées dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'Appui à la lutte contre la corruption en République démocratique du Congo visaient à faire un diagnostic complet de l'état des lieux de la lutte contre la corruption en RDC, à créer un consensus sur les actions prioritaires à mener et les réformes à entreprendre pour parvenir à une réduction significative et durable de la corruption en RDC et à définir les modalités de mise en œuvre ainsi que les mécanismes de suivi desdites assises.

**CERC invité en tant qu'expert avait abordé les questions liées à la prévention de la corruption plus particulièrement sur son approche de renforcement de l'intégrité publique, l'utilisation de la technologie dans la promotion de la transparence et la redevabilité dans la prestation des services publics ainsi que l'introduction d'un cours d'éducation à l'intégrité dans les écoles.**

### **RÉSULTAT 3 : CERC A PARTICIPÉ À L'ATELIER DE VALIDATION DE LA NOUVELLE STRATÉGIE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION**

Du 29 novembre au 3 décembre 2021, CERC a été invité à contribuer à l'atelier de développement et de validation de la **nouvelle stratégie nationale de lutte contre la corruption**, organisé par l'Agence de prévention et de lutte contre la corruption (APLC).

Cette nouvelle stratégie a été développée avec le soutien des experts étatiques et non étatiques sur base de la stratégie nationale de 2010 et des recommandations des États généraux de lutte contre la corruption de novembre 2021.

### **RÉSULTAT 4 : RAPPORT INDÉPENDANT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION DES NATIONS UNIES CONTRE LA CORRUPTION (UNCAC)**

**La République démocratique du Congo a ratifié la Convention des Nations Unies contre la corruption depuis le 23 septembre 2010. En ratifiant cet instrument international contraignant, la RDC s'est engagée à promouvoir et à renforcer les mesures visant à prévenir et à combattre la corruption plus efficacement.**

En tant que membre actif de la Coalition UNCAC, en juin 2021, CERC a été chargé par la Coalition de mener l'évaluation parallèle de la société civile sur la mise en œuvre de la CNUCC par la République démocratique du Congo dans son deuxième cycle couvrant le chapitre II (Mesures préventives) et le chapitre V (Recouvrement des avoirs).

De ce fait, entre le 11 juin et le 1er décembre 2021, CERC a rencontré les acteurs étatiques et non étatiques pour recueillir des données et évaluer la mise en œuvre des dispositions de la CNUCC par la République démocratique du Congo en droit et en pratique. Les résultats de la recherche ont servi à produire un rapport parallèle de la société civile mettant en lumière les efforts de la République démocratique du Congo, les preuves de bonnes pratiques et les lacunes dans la mise en œuvre de mesures préventives et punitives de lutte contre la corruption et de recouvrement des avoirs.

Les articles et sujets de la CNUCC qui font l'objet d'une attention particulière lors de l'évaluation parallèle de CERC en 2021 sont ceux qui couvrent les politiques et pratiques préventives de lutte contre la corruption (article 5), les organismes de prévention de la corruption (article 6), l'emploi dans le secteur public (article 7.1), les codes de conduite, les conflits de déclarations d'intérêts et d'actifs (art. 7, 8 et 12), mécanismes de déclaration et protection des lanceurs d'alerte (art. 8.1 et 8.4 et 13.2), financement politique (article 7.3), marchés publics (article 9.1), gestion des finances publiques (article 9), justice et service des poursuites (article 11), secteur privé la transparence (article 12), l'accès à l'information et la participation de la société (art. 10 et 13.1) et les mesures visant à prévenir le blanchiment d'argent (article 14). Il couvre également les articles relatifs à la lutte contre le blanchiment d'argent (articles 52 et 58), les mesures de recouvrement direct de biens (art. 53 et 56), les outils de confiscation (article 54), la coopération internationale aux fins de confiscation (articles 51, 54, 55, 56 et 59) et le retour et l'aliénation des biens confisqués (article 57).

## IMPACT ATTEINT EN 2021

- Des sources fiables de référence sur la corruption et le manque de responsabilité en République démocratique du Congo sont disponibles pour le public et les parties prenantes.
- Les acteurs de l'éducation, en particulier les hauts responsables de l'éducation, les enseignants, les élèves, les directeurs d'école et les parents, sont plus précisément conscients des problèmes spécifiques de corruption qui comptent pour les élèves et l'ensemble du secteur de l'éducation. Cette prise de conscience va générer une réaction plus incroyable face aux actes corrompus et à une demande plus forte d'intégrité.
- Deux projets visant à améliorer la transparence et la responsabilisation de la politique éducative ont été élaborés à partir des résultats de la recherche.

## PLAN POUR 2022 :

### **Afin d'assurer l'acceptation par le public, le partenariat et l'appropriation des résultats des études et recherches ci-dessus, CERC envisage :**

- Tenir une conférence de presse pour publier le rapport de la société civile sur la mise en œuvre de la CNUCC par la RDC entre 2016-2021.
- Travailler en étroite collaboration avec d'autres parties prenantes concernées, y compris l'Agence de Prévention et de Lutte contre la Corruption (APLC), les organisations de la société civile, les médias et d'autres instituts de recherche, afin de plaider pour mettre en œuvre des recommandations.

## **OBJECTIF 2 CRÉER ET SOUTENIR DES PARTENARIATS ET DES COALITIONS D'ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE POUR LUTTER PLUS EFFICACEMENT CONTRE LA CORRUPTION**



**La lutte contre la corruption par tous les moyens en RDC reste très dangereuse. Pour le faire en toute sécurité, il faut un effort commun de nombreuses institutions et individus de tous les spectres sociétaux différents, y compris des acteurs et des individus étatiques et non étatiques.**

### **RÉALISATIONS EN 2021**

Dans le cadre de la réalisation de l'objectif 2 de notre plan stratégique, CERC a consulté des organisations anticorruption nationales et locales, dont **la Ligue Congolaise Contre la Corruption (LUCOCO), l'Association pour l'accès à la justice (ACAJ), la Coalition des Organisations Congolaises de Lutte contre la Corruption (COCOCULO), l'Observatoire pour les dépenses publiques (ODEP)** afin de mettre en place un mécanisme de coordination par lequel des dialogues réguliers et des échanges d'informations entre ces parties prenantes et individus, tels que le dialogue de haut niveau contre la corruption, peuvent être organisés.

Le mécanisme de coordination vise à promouvoir l'efficacité et l'efficience de l'utilisation des ressources et de l'expertise dans la mise en œuvre d'activités de projet de lutte contre la corruption. En outre, il s'agit également d'un excellent moyen de faciliter le partage d'expériences et de connaissances entre les institutions et les défenseurs actifs de lutte contre la corruption afin de continuer à améliorer et à adapter leur travail et leur stratégie au besoin dans les délais.

### **PLAN POUR 2022 :**

**Pour lutter avec succès contre la corruption, il faut également un large engagement du public sur cette question. Il faut également que les gens soient équipés pour agir.** Par conséquent, CERC se concentrera en 2022 sur la création et le soutien de coalitions entre institutions et individus de toute la RDC. Il s'agira des ministères gouvernementaux concernés, des ONG, des jeunes et des élèves, des médias, des entreprises privées, des institutions chargées de l'application de la loi et des autorités locales. Chaque fois que cela est possible et approprié, des projets conjoints seront développés pour résoudre les problèmes de corruption et promouvoir la responsabilisation et la transparence. Les institutions concernées et les organisations intéressées les mettront en œuvre en coopération avec l'APLC.

## RÉSULTATS ATTENDUS EN 2022

- Les ressources destinées à lutter contre la corruption seront réparties de manière plus efficace et efficiente entre les principales parties prenantes, tandis que des pistes d'apprentissage efficaces seront régulièrement facilitées.
- La coopération et le réseautage qui multiplient l'impact du travail de lutte contre la corruption seront établis parmi de nombreuses parties prenantes de la lutte contre la corruption.
- Un nombre plus important de personnes et d'organisations au sein de la Coalition augmentera l'influence nécessaire pour plaider en faveur d'un meilleur cadre politique anticorruption et d'application de la loi.

### OBJECTIF 3 IMPLIQUER LES CITOYENS ET LES JEUNES DANS LA PROMOTION PLUS ACTIVE DE L'INTÉGRITÉ



**Il est essentiel de sensibiliser les citoyens aux effets négatifs de la corruption, mais il est encore plus crucial d'assurer leur participation active à la lutte contre la corruption. Les jeunes s'engagent davantage une fois qu'ils comprennent les avantages de leur implication et reçoivent les moyens et les compétences.**



Figure3 : Wivine Byamungu, Point Focal Genre et Inclusion au sein de CERC facilite une session sur l'égalité des sexes et l'inclusion sociale, Kinshasa, août 2021. Photo : CERC

## RÉALISATIONS EN 2021

En 2021, CERC a obtenu 858 942 dollars américains pour créer des Clubs d'intégrité dans 150 écoles secondaires à Kinshasa et au Sud-Kivu visant à éduquer les jeunes non seulement sur les effets néfastes de la corruption, mais également sur les compétences et les connaissances nécessaires pour qu'ils participent au suivi de **la Stratégie du secteur de l'éducation et de la formation en RDC La réforme 2016-2025** dans 6 municipalités du Sud-Kivu et 6 municipalités de Kinshasa avec pour objectif que les élèves, en particulier les filles, reçoivent des services éducatifs de qualité responsables, inclusifs et équitables.

Pour ce faire, nous veillerons à ce que : (a) les élèves, les enseignants et les parents puissent exiger que la réforme réponde aux besoins des élèves ; (b) des clubs d'intégrité (CI) sont établis dans le système éducatif. c) Les autorités éducatives sont engagées et peuvent mettre en œuvre un changement de qualité, et d) l'approche de consultation et de collaboration transparente est institutionnalisée dans le Sud-Kivu et Kinshasa et reproduite dans tout le pays.

## PLAN POUR 2022 :

- Travailler en étroite collaboration avec 10 parlementaires, 50 hauts responsables de l'éducation et 6 ONG pour intégrer le secteur de la lutte contre la corruption et les protocoles de transparence dans le secteur de l'éducation.
- Création de 150 clubs d'intégrité et 150 clusters éducatifs dans certaines écoles secondaires de Kinshasa et du Sud-Kivu.
- Former et soutenir 2250 élèves (âgés de 14 à 19 ans) à devenir des agents actifs de changement positif promouvant l'intégrité et la redevabilité et exigeant que les réformes de l'éducation répondent à leurs besoins.

## RÉSULTATS ATTENDUS EN 2022

- Les élèves ont plus de possibilités et sont encouragés à promouvoir activement l'intégrité dans le secteur de l'éducation.
- Les élèves reçoivent une éducation à l'intégrité à travers les Clubs d'intégrité. L'espoir est qu'ils respecteront ces valeurs lorsqu'ils entrent sur le marché du travail et créeront une plus grande demande d'intégrité dans la société.
- Le ministère de l'Éducation accepte d'intégrer le cours d'éducation à l'intégrité dans le programme national d'éducation.
- Diverses initiatives d'engagement des jeunes ont été mises en place et dirigées par des organisations et des réseaux de jeunes, apportant des voix plus vitales des jeunes en RDC.

## OBJECTIF 4 CONSTRUIRE DES FONDATIONS DE GOUVERNANCE, DES STRUCTURES ET DES PROCESSUS OPÉRATIONNELS POUR ACCROÎTRE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LA PROMOTION DE L'INTÉGRITÉ DANS D'AUTRES PROVINCES



Pour que CERC puisse lutter contre la corruption avec succès, nous devons disposer des compétences et de l'expertise nécessaires. Par conséquent, l'un de nos domaines prioritaires pour 2021 était de renforcer les capacités de notre organisation et de ses principaux membres du personnel.

### RÉALISATIONS EN 2021

- CERC a mobilisé avec succès un groupe de personnalités éminentes qui établiront une présence durable à Kinshasa, au Sud-Kivu et au Nord-Kivu.
- CERC a déplacé son siège social du niveau local au niveau national (d'Uvira à Kinshasa) et est maintenant enregistré au niveau national auprès du ministère de la Justice et dispose d'une légalité et d'une légitimité totales pour mener ses activités de lutte contre la corruption dans tout le pays.
- Afin de renforcer la gouvernance interne le leadership, la crédibilité et la légitimité de CERC, en janvier 2021, un cabinet de conseil a été recruté pour élaborer le **plan de développement de l'organisation, les systèmes de gouvernance et les politiques**. En conséquence, tous les cadres juridiques et politiques organisationnelles nécessaires, y compris les règlements administratifs, les manuels de gestion financière et les politiques de protection et de lutte contre la corruption, sont en place et mis en œuvre. Et CERC et ses principaux membres ont un fort engagement et s'efforcent de respecter les critères et les exigences des donateurs.
- S'appuyant sur l'expertise et les ressources nationales, 6 membres du personnel de CERC ont bénéficié de deux formations, dont l'**apprentissage adaptatif** et le **développement de la théorie du changement** dispensés par des experts en apprentissage recrutés par OXFAM IBIS dans le cadre du projet Education Out Loud Year Zéro.
- S'agissant de notre **agenda d'apprentissage** développé dans le cadre du projet

Éducation Out Loud – Année Zéro d'OXFAM IBIS, CERC a recruté en août 2021 un cabinet de conseil pour fournir des formations sur mesure à tous les membres du personnel de CERC, y compris dans la conception et la gestion des programmes, le suivi, de l'évaluation et l'apprentissage, dans Plaidoyer et engagement des politiques, la gestion des finances et l'audit interne ainsi que sur la gestion des ressources humaines et logistiques.

## PLAN POUR 2022 :

- Nous voulons faire de CERC l'un des meilleurs endroits pour travailler. Pour ce faire, d'ici fin 2022, nous mettrons en place un système de gestion du personnel et des ressources humaines transparent, efficace et équitable. Nous veillerons à ce qu'au moins 50% de l'ensemble du personnel et des bénévoles soient des femmes ; et qu'au moins 75% des stagiaires proviennent de milieux moins privilégiés et diversifiés.
- D'ici fin 2022, le siège de CERC disposera de la documentation et des systèmes de gestion financière nécessaires, et fonctionnera d'une manière stricte recommandant la transparence financière et la redevabilité.
- D'ici 2022, nous visons atteindre plus de 100 000 abonnés sur nos pages sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Twitter et LinkedIn), 8 millions de personnes atteintes et interagissent à nos publications et atteindre plus de 300 000 visiteurs sur notre site web.

## RÉSULTATS ATTENDUS EN 2022

- Le conseil d'administration du CERC est composé de personnalités éminentes issues de milieux et d'expertise variés (développement, droits de l'homme, gouvernance démocratique, développement des jeunes, secteurs privés et développement des capacités).
- Le Directeur Exécutif et le conseil d'administration du CERC ont la possibilité de participer à des événements anticorruption régionaux et internationaux afin d'apprendre et de réseauter avec d'autres partenaires et experts internationaux.
- Le siège et les bureaux provinciaux de CERC utilisent le logiciel QuickBooks pour la gestion financière.
- 50% de l'ensemble du personnel et des bénévoles soient des femmes ; et qu'au moins 75% des stagiaires proviennent de milieux moins privilégiés et diversifiés.
- 100 000 abonnés sur nos pages sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Twitter et LinkedIn), 8 millions de personnes interagissent à nos publications et 300 000 visiteurs sur notre site web.

# YOUTH EXCEL — LES JEUNES REPRÉSENTENT

FINANCÉ PAR L'AGENCE AMÉRICAINE POUR LE DÉVELOPPEMENT  
INTERNATIONAL (USAID)



**En juillet 2021, l'Agence américaine pour le développement international (USAID) par l'intermédiaire de l'International Research & Exchanges Board (IREX) » a alloué 73 653,89\$ au Centre de Recherche sur l'Anti-Corruption (CERC) pour mettre en œuvre le projet « Youth Excel » à Kinshasa.**

Lancé le 19 juillet 2021 à Kinshasa et mis en œuvre par le **CENTRE DE RECHERCHE SUR L'ANTI-CORRUPTION** avec le soutien technique de la **SEARCH FOR COMMON GROUND**, Youth Excel est un projet de 13 mois qui soutient les jeunes leaders et les organisations dirigées par des jeunes et au service des jeunes dans la province de Kinshasa afin qu'ils mènent des recherches sur la mise en œuvre de qualité ; utilisent les données et les apprentissages pour améliorer leurs propres programmes intersectoriels positifs de développement des jeunes ; synthétisent les données et l'apprentissage ; et engagent un dialogue intergénérationnel avec les décideurs adultes afin qu'ensemble ils puissent façonner et faire progresser les données, politiques, programmes et programmes de développement éclairés.

## CONTEXTE

- **LA RECHERCHE SUR LA MISE EN ŒUVRE** est une approche mixte de collecte de données pendant la mise en œuvre du programme afin d'améliorer sa mise en œuvre. La recherche sur la mise en œuvre aide les équipes à apprendre à adapter les programmes testés à de nouveaux contextes, à évoluer et à atteindre la rentabilité, et à renforcer l'impact.

- **YOUTH EXCEL** répond à l'impératif commun de l'USAID, de l'IREX et de CERC visant à donner aux jeunes les moyens de résoudre les défis de développement locaux, nationaux et mondiaux à l'aide d'approches basées sur les données et basées sur la recherche.
- **YOUTH EXCEL** réponds aux obstacles auxquels les jeunes sont confrontés pour diriger le développement, notamment l'absence d'une base de recherche et de données probantes largement crédibles pour les programmes jeunesse et d'autres obstacles qui empêchent les jeunes d'influencer les décisions concernant les politiques et le financement dans leur société.
- **YOUTH EXCEL** en RDC construira la base de connaissances nationale sur le développement intersectoriel des jeunes, soutiendra l'initiative Global LEAD de l'USAID, étendra le réseau Youth Lead de l'USAID et fera progresser le programme Parcours vers l'autonomie de l'USAID en matière de développement local durable.

## OBJECTIFS

- Divers jeunes de Kinshasa créent et dirigent le développement inclusif des jeunes fondé sur les données aux niveaux local, national et mondial.
- Les programmes dirigés par les jeunes et au service des jeunes renforcent leur capacité à rassembler et à utiliser des données probantes sur leurs programmes pour renforcer et élargir leur impact.
- Les jeunes de Kinshasa diffusent les enseignements tirés de leurs efforts de recherche sur la mise en œuvre afin que les données probantes puissent éclairer les programmes et les politiques.
- À Kinshasa, les jeunes et les adultes utilisent les données comme langage intergénérationnel inclusif pour collaborer et éclairer la prise de décisions.
- Les réseaux dirigés par des jeunes et basés sur le lieu facilitent la collaboration entre les acteurs essentiels du développement, y compris les acteurs publics, privés et de la société civile, afin d'accroître l'impact sur le développement.

## ACTIVITÉS DU PROJET

- **SOUTENIR LES ORGANISATIONS ET LES RÉSEAUX DE JEUNES** : Soutenir les organisations dirigées par des jeunes et au service des jeunes et les réseaux collaboratifs axés sur les problèmes de développement local à Kinshasa, à travers la recherche sur la mise en œuvre.
- **RENFORCER LES COMPÉTENCES** : Développer les compétences des jeunes en leadership numérique, en leadership des données et en plaidoyer.
- **SOYEZ INCLUSIF** : Donnez la priorité au genre et à l'inclusion sociale et utilisez des outils d'équité du pouvoir pour garantir que chaque activité est inclusive.

- **SOUTENIR LA RECHERCHE SUR LA MISE EN ŒUVRE** : Renforcer les réseaux de jeunes chercheurs à Kinshasa pour soutenir les activités de recherche sur la mise
- **RENFORCER LES PARTENARIATS INTERGÉNÉRATIONNELS** : Travailler par le biais de réseaux collaboratifs et de sommets de données axés sur les enjeux afin de faciliter le dialogue entre les jeunes et les adultes.
- **ENGAGEZ LES SECTEURS PUBLIC ET PRIVÉ** : établissez des partenariats pour soutenir les données et l'apprentissage dirigés par les jeunes.
- **PROMOUVOIR LA RECHERCHE** : Synthétiser et diffuser les données probantes et l'apprentissage des jeunes.
- **SOUTIEN AU PLAIDOYER** : Tirez parti de la recherche dirigée par des jeunes et du soutien des adultes pour influencer les programmes et les politiques de développement.

## RÉSULTATS ATTEINTS EN 2021

- **10 organisations dirigées par des jeunes et au service des jeunes, dont une organisation dirigée par les LGBTQI et deux organisations dirigées par les personnes vivant avec handicap ont été sélectionnées pour former le Réseau Collaboratif basé sur les problèmes (ICON) à Kinshasa.**
- **6 membres du personnel de CERC formés sur l'approche de développement positif des jeunes, sur l'approche de la recherche sur la mise en œuvre et sur l'égalité des sexes et l'inclusion sociale.**
- **20 jeunes issus membres du réseau ICON formés à l'approche de la recherche sur la mise en œuvre et à l'égalité entre les sexes**

**« Utilisant l'approche du Développement Positif des Jeunes, YOUTH EXCEL mobilise des jeunes issus de différents groupes marginalisés, d'une manière constructive et productive, en leur fournissant le soutien nécessaire pour développer leur sens du leadership ainsi améliorer la réalisation de leur programme » Maganga Masembe Éden, Facilitatrice et Mentor**

**« Youth Excel a permis et fait découvrir aux jeunes et aux différentes organisations des jeunes la magie, le pouvoir et la force de travailler ensemble. En constituant des binômes, les jeunes et leurs organisations ont appris les uns des autres. Mais aussi, l'approche " Research to change " leur a permis d'améliorer leurs programmes internes ainsi que dialoguer avec les décideurs et les adultes afin qu'ensemble qu'ils puissent faire avancer les programmes de développement des jeunes fondés sur les données cette fois - ci de leurs recherches. Matyabo Sifa Muriel, Facilitatrice et Mentor**

# CERC OBTIENT LE STATUT CONSULTATIF SPÉCIAL AU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DES NATIONS UNIES (ECOSOC)



**En juillet 2021, le Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) a accordé le statut consultatif spécial au Centre de recherche sur l'anti-corruption (CERC) sur recommandation du Comité des ONG, qui comprend 19 États membres de l'ONU.**

Selon le niveau, le statut consultatif donne aux ONG plusieurs droits de participer aux travaux de l'ONU, de présenter leurs points de vue et de témoigner. Les organisations bénéficiant d'un statut général et spécial peuvent assister aux réunions du Conseil et diffuser des déclarations. Le statut consultatif spécial est accordé aux organisations non gouvernementales (ONG) qui ont des compétences particulières et qui ne sont concernées que dans quelques domaines d'activité couverts par l'ECOSOC.

Dans le cas de CERC, notre travail est à cheval sur la corruption et les droits humains. Le statut consultatif spécial signifie que le travail de plaidoyer de CERC à l'ONU sera un peu plus facile, car cela nous permettra d'accéder à des sessions de haut niveau et de faciliter la participation à ces processus.

L'ECOSOC sert de forum central pour formuler des recommandations politiques adressées aux États membres et au système des Nations Unies.

L'ECOSOC engage une grande variété de parties prenantes dans un dialogue productif sur le développement durable par le biais de réunions programmatiques. Le statut consultatif permet aux ONG d'accéder à l'ECOSOC et à ses nombreux organes subsidiaires, aux différents mécanismes des droits de l'homme des processus ad hoc des Nations Unies sur les armes légères et à des événements spéciaux organisés par le président de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Le prix du statut consultatif fait suite à une application rigoureuse et à un contrôle approfondi de la gouvernance et des systèmes financiers d'une organisation, y compris sa crédibilité en tant que chef de file dans son domaine.

**« CERC est très reconnaissant de cette reconnaissance et des opportunités que ce statut représente pour notre travail de lutte contre la corruption. Nous utiliserons ce statut consultatif pour renforcer notre plaidoyer en faveur de la lutte contre la corruption, la défense de droits de l'homme et à la promotion de la bonne gouvernance en République démocratique du Congo. »**

**Heri Bitamala,  
Directeur Exécutif**

**« La participation de CERC aux travaux de l'ECOSOC est une opportunité pour faire entendre la voix de la société civile, ainsi que nos recommandations au niveau le plus élevé sur les graves violations des droits humains et les mesures à prendre dans la lutte contre la corruption. »**

**Jonathan Musa Nzamu  
Officier de Recherche, Suivi, Évaluation et Apprentissage**

## 6.0 STRUCTURE, GOUVERNANCE ET GESTION

L'organisation a débuté en tant qu'association à but non lucratif en 2017. Aujourd'hui, ses activités sont régies par ses statuts datés du 15 avril 2017 (tels que modifiés en mai 2021). Le Centre de Recherche sur l'Anticorruption est enregistré en vertu de la loi 004/2001 en tant qu'organisme d'utilité publique sous le numéro d'enregistrement F92/42579.

### 6.1 BONNE GOUVERNANCE

La structure dirigeante de notre organisation locale est transparente et conforme aux lois applicables. Nous cherchons à suivre les principes des meilleures pratiques de gouvernance.

#### **Nous avons :**

- **LE CONSEIL D'ADMINISTRATION** qui supervise et évalue le directeur exécutif, supervise les programmes et les questions budgétaires. Il définit la stratégie globale, est conforme à la mission de l'organisation, veille à ce que les ressources soient utilisées de manière efficace et appropriée, que la performance est mesurée, que l'intégrité financière est assurée et que l'engagement social est maintenu.
- **PROCÉDURES ÉCRITES** déterminant la nomination, les responsabilités et les mandats des membres de l'organe directeur, pour prévenir et gérer les conflits d'intérêts.
- **UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE RÉGULIÈRE** habilitée à nommer et à remplacer les membres du Conseil d'Administration.

Le Conseil se réunit tous les trimestres. Son rôle est celui de la gouvernance et de la supervision stratégique. Il approuve le budget, les plans opérationnels et stratégiques, nomme le président et le chef de la direction et approuve la politique générale concernant l'emploi du personnel. Le Conseil contribue de plusieurs façons à certains aspects du travail de CERC, par exemple par le biais de sous-comités, d'approbation de la stratégie, d'approbation de nouvelles politiques et de conseils sur la collecte de fonds. Le Conseil d'administration détermine également les questions importantes qui affectent l'image publique du CERC - par exemple, s'il faut approuver les campagnes promues par d'autres organisations, s'engager dans des formulaires de collecte de fonds qui pourraient être jugés sensibles et tout

problème ayant des implications juridiques importantes. Toutes les autres décisions sont déléguées au Directeur Exécutif, qui consulte le Conseil collectivement ou individuellement lorsqu'ils ont l'expertise nécessaire pour contribuer ou sont susceptibles d'avoir des points de vue forts sur une question particulière.

## 6.2 GESTION PROFESSIONNELLE

Nous gérons notre organisation de manière professionnelle et efficace. Nos politiques et procédures visent à promouvoir l'excellence à tous égards.

- **CONTRÔLE FINANCIER** : les procédures internes de contrôle financier garantissent que tous les fonds sont utilisés efficacement et minimisent le risque d'utilisation abusive des fonds. Nous suivons les principes des meilleures pratiques en gestion financière.
- **ÉVALUATION** : nous cherchons à améliorer notre efficacité sur une base continue. Nous avons défini des procédures d'évaluation pour nos conseils d'administration, notre personnel, nos programmes et nos projets en fonction de la responsabilité mutuelle.
- **PARTENAIRES** : notre intégrité organisationnelle consiste à veiller à ce que nos partenaires respectent également les normes les plus élevées en matière d'honnêteté et de responsabilité et qu'ils prennent toutes les mesures nécessaires pour s'assurer qu'ils n'ont aucune relation avec des organisations ou des personnes impliquées dans des pratiques illégales ou contraires à l'éthique.
- **RESSOURCES HUMAINES** : notre performance et notre succès reflètent la qualité de nos employés bénévoles et de nos pratiques de gestion, et nous sommes déterminés à investir dans le développement des ressources humaines. La rémunération et les avantages permettent de trouver un équilibre entre les attentes du public des organisations à but non lucratif et la nécessité d'attirer et de retenir le personnel dont nous avons besoin pour remplir notre mission. Nos politiques en matière de ressources humaines visent à se conformer pleinement aux réglementations internationales et nationales du travail pertinent, en plus d'appliquer les meilleures pratiques du secteur bénévole en termes de droits et de sécurité des membres de l'équipe et des bénévoles, de santé et d'hygiène au travail et d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Les politiques en matière de ressources humaines comprennent des procédures permettant d'évaluer régulièrement le rendement de l'ensemble du personnel.

- **CORRUPTION:** les politiques des ressources humaines interdisent expressément les actes de corruption ou de corruption commis par le personnel ou d'autres personnes travaillant pour ou au nom de l'organisation.
- **LANCEURS D'ALERTE :** Les membres du personnel sont encouragés à attirer l'attention de la direction sur des activités qui peuvent ne pas être conformes à la loi ou à notre mission et à nos engagements.

## 6.3 NOS POLITIQUES ET RÈGLEMENTS

**Notre légitimité découle de la qualité de notre travail et de la reconnaissance et du soutien des personnes avec qui nous travaillons, en plus de nos donateurs et du grand public. CERC est attaché à l'ouverture, à la transparence et à l'honnêteté concernant ses structures, ses objectifs, ses politiques et ses activités. Nous communiquons activement avec les parties prenantes et rendons l'information accessible au public.**

En tant que petite organisation, nous savons à quel point il est difficile d'officialiser les politiques et les procédures. Nous nous engageons donc à partager nos politiques pour votre utilisation et nous mettrons à jour les politiques fournies ici de façon continue. N'hésitez pas à les utiliser et à les contextualiser en fonction des besoins de votre organisation.

- **Politique des ressources humaines**
- **Politique administrative, financière, comptable et d'approvisionnement,**
- **Politique générale de gestion des risques**
- **Politique de voyage**
- **Politique de protection de l'environnement**
- **Politique de sauvegarde**
- **Politique d'égalité entre les sexes et d'inclusion sociale**
- **Politique de protection des données**
- **Politique sur les médias sociaux**
- **Politique de traite des êtres humains**
- **Politique de recrutement et d'évaluation du personnel**
- **Organigramme du CERC**
- **Politique anti-corruption et cadeaux**
- **Politique anti-harcèlement et procédure de plainte**
- **Politique sur les conflits d'intérêts**
- **Les Statuts**
- **Le règlement Intérieur**

## **NOTRE POLITIQUE ANTI-CORRUPTION**

En 2020, CERC a révisé sa politique pour l'aligner sur les meilleures pratiques de responsabilisation en évolution dans le secteur à but non lucratif. La politique vise à prévenir la fraude et la corruption dans les projets et contrats soutenus par CERC aux niveaux local et national.

Téléchargez notre [politique anti-corruption et anti-corruption](#)

## **NOTRE POLITIQUE DE DÉNONCIATION**

Notre politique de dénonciation aide notre personnel et nos parties prenantes à parler de comportements inacceptables et d'actes répréhensibles. Il existe un mécanisme de signalement indépendant et confidentiel pour les équipes ou les parties prenantes qui ne se sentent pas à l'aise de signaler une faute professionnelle à l'organisme de gouvernance concerné du CERC.

Pour en savoir plus sur notre mécanisme de dénonciation, [CLIQUEZ ICI.](#)

## **POLITIQUE DE PROTECTION DE L'ENFANCE**

La politique de sauvegarde de CERC, claire et sans équivoque, vise à s'assurer qu'aucun enfant ou jeune associé au CERC ne subisse de préjudice. CERC a une politique de tolérance zéro pour les brimades, les comportements discriminatoires et le harcèlement sexuel. Cette politique est exposée dans notre politique de protection de l'enfance.

Pour en savoir plus sur notre approche de la sécurité des enfants et des jeunes, [CLIQUEZ ICI.](#)

## 7.0 RECONNAISSANCE



**Comme toujours, nous devons d'abord une dette de gratitude envers notre personnel qui travaille en première ligne de la corruption, à des risques personnels importants, pour que l'intégrité fonctionne pour la population. Nous continuons d'être inspirés par leur bravoure et nous sommes honorés de travailler avec eux.**

Comme les années précédentes, nous n'aurions pas pu atteindre nos objectifs sans le soutien financier d'une série de donateurs et de partisans.

Nous sommes reconnaissants aux gouvernements et organismes multilatéraux suivants pour leur soutien financier : le Partenariat mondial pour l'éducation (GPE), l'OXFAM IBIS et l'Agence américaine pour le développement international (USAID).

Comme les années précédentes, nous tenons à remercier Twilio.org de nous avoir fourni 6500\$ US pour soutenir notre projet de formation sur le vaccin contre la Covid-19 et Microsoft Corporation pour avoir fourni des licences Microsoft 365 Business Premium de 24 000\$ US, ce qui nous aide à héberger nos courriels professionnels jusqu'en 2030.

Enfin, nous tenons à remercier le personnel et les membres du Conseil consultatif, qui ont consacré beaucoup de temps et d'efforts à faire en sorte que l'organisation ait un impact positif et durable sur les personnes vivant dans la pauvreté.

**Heri Bitamala, Directeur exécutif**

## 8.0 DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DES FONDS

État consolidé des activités financières (y compris les recettes et les dépenses)

**POUR L'ANNÉE CLÔTURÉE LE 31 DÉCEMBRE 2020**

Notes

Montant  
\$US

### **ENTRÉES**

Fonds reçus de Accountability Lab.	1	18 651,75
Fonds reçus d'Integrity Action	2	31 320,20

### **RESSOURCES ENTRANTES TOTALES**

**49 971,95**

### **DÉPENSES PAR PROJET/DONATEUR**

#### **RENFORCER L'INTÉGRITÉ EN RDC**

##### **Par Accountability Lab.**

Salaires du personnel	1.1	6 835,50
Loyer Bureau	1.2	3 000,00
Équipements du Bureau	1.3	2 060,00
Électricité	1.4	38,00
Frais bancaires	1.5	236,02
Communication	1.6	58,00

### **DÉPENSES TOTALES DU PROJET**

**12 227,52**

### **BALANCE AU 31 DÉCEMBRE 2020**

**6 423,43**

#### **ÉLÈVES AGISSANT POUR L'HONNÊTÉTÉ, L'INTÉGRITÉ ET**

##### **L'ÉGALITÉ/Par Integrity Action**

Salaires du personnel	2.1	15 605,58
Engagement avec les écoles	2.2	4 799,45
Formation et renforcement des capacités	2.3	1 203,05
Dépenses et suivi des clubs d'intégrité	2.4	826,60
Plaidoyer et engagement politique	2.5	953,44
Assistance technique et honoraires professionnels	2.6	45,15
Communication, impression et fournitures de bureau)	2.7	2 227,52
Frais généraux	2.8	2 138,05

### **DÉPENSES TOTALES DU PROJET**

**27 798,84**

### **BALANCE AU 31 DÉCEMBRE 2020**

**3 521,36**

### **TOTAL DES RESSOURCES DÉPENSÉES EN 2020**

**40 026,36**

### **RESSOURCES ENTRANTES NETTES**

**9 944,79**

### **REPORT A NOUVEAU**

**-**

### **SOLDE REPORTÉ AU PROCHAIN EXERCICE**

**9 944,79**

Ces états financiers représentent une position honnête de l'organisation, mais n'ont pas encore été certifiés par un auditeur indépendant.

## ÉTAT CONSOLIDÉ DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES (LES RECETTES ET LES DÉPENSES)

**POUR L'ANNÉE CLÔTURÉE LE 31 DÉCEMBRE 2021**

	Notes	Montant \$US
<b>ENTRÉES</b>		
Fonds reçus de la Coalition UNCAC	<b>3</b>	3 431,65
Fonds reçus de USAID – IREX	<b>4</b>	32 506,71
Fonds reçus du PME – OXFAM IBIS	<b>5</b>	23 986,00
<b><u>RESSOURCES ENTRANTES TOTALES</u></b>		<b><u>59 924,36</u></b>
<b><u>DÉPENSES PAR PROJET/DONATEUR</u></b>		
<b>Production du rapport parallèle de la société civile de l'UNCAC/Par la Coalition UNCAC</b>		
Honoraires pour chercheurs	3.1	3 000
Collecte et analyse des preuves	3.2	330,00
Frais bancaires	3.3	101,50
<b><u>DÉPENSES TOTALES DU PROJET</u></b>		<b><u>3 431,50</u></b>
<b><u>BALANCE AU 31 DÉCEMBRE 2021</u></b>		<b><u>-</u></b>
<b>Projet Youth Excel financé par l'USAID</b>		
<b>Par USAID – IREX</b>		
Salaires et avantages sociaux	4.1	18 150,72
Voyage	4.2	392,00
Fournitures	4.3	785,00
Autres coûts directs	4.4	2410,00
Les coûts indirects	4.5	2 023,78
<b><u>DÉPENSES TOTALES DU PROJET</u></b>		<b><u>23 761,50</u></b>
<b><u>BALANCE AU 31 DÉCEMBRE 2021</u></b>		<b><u>8 745,21</u></b>
<b>ÉLÈVES AGISSANT POUR LA REDEVABILITE ET L'EDUCATION DE QUALITE/ Par OXFAM IBIS</b>		
Renforcement des capacités	5.1	8 200,00
Collecte et analyse des preuves	5.2	7 470,00
Développement d'outils et de stratégies	5.3	1 800,00
Développement de la proposition	5.4	5 420,00
Frais bancaires	5.5	349,50
<b><u>DÉPENSES TOTALES DU PROJET</u></b>		<b><u>23 239,50</u></b>
<b><u>BALANCE AU 31 DÉCEMBRE 2021</u></b>		<b><u>746,50</u></b>

Ces états financiers représentent une position honnête de l'organisation, mais n'ont pas encore été certifiés par un auditeur indépendant.

	Notes	Montant \$US
<b><u>TRANSFERT BANCAIRE</u></b>		
À Accountability Lab.		6 367,73
Frais bancaires		55,70
<b><u>TRANSFERT TOTAL</u></b>		<b><u>6423,43</u></b>
<b>TOTAL DES RESSOURCES DÉPENSÉES EN 2021</b>		<b>56 855,93</b>
<b>RESSOURCES ENTRANTES NETTES</b>		<b>3 068,43</b>
<b>REPORT A NOUVEAU (01/01/2021)</b>		<b>9 944 79</b>
<b>POSITION NETTE AU 31 DECEMBRE 2021</b>		<b>13 013,22</b>
<b>SOLDE REPORTÉ AU PROCHAIN EXERCICE</b>		<b>13 013,22</b>

Ces états financiers représentent une position honnête de l'organisation, mais n'ont pas encore été certifiés par un auditeur indépendant.



**CENTRE DE RECHERCHE SUR L'ANTI-CORRUPTION**

32 Avenue CPA, Quartier CPA, MUSHI, Mont-Ngafula,  
Kinshasa, République Démocratique du Congo

Tél. +243827332229 Sans frais : +1 206 222 0087

E-mail : [info@anticorruption-center.org](mailto:info@anticorruption-center.org)

Site Web : <https://anticorruption-center.org>